

Sans agriculture, pas de paysage



SOPHIE
CHANEL

La Confédération décide de mettre le paysage au centre des innovations du futur système des paiements directs, qui entrera en vigueur en 2014. Via le Canton, ProConseil est chargé de conduire un des quatre projets pilotes fédéraux, qui prendra place dans la Plaine de l'Orbe. Cette opportunité offre à l'agriculture vaudoise la possibilité de faire entendre sa voix auprès de l'OFAG pour la définition des règles d'application de ces nouvelles contributions.

A U S O M M A I R E

L'édito :	
Anticiper	1
Sans agriculture, pas de paysage	1
L'agriculture vaudoise sous le feu de la statistique	2
Halle Romande: coup d'accélérateur pour les produits du terroir romand!	4

BILLET D'HUMEUR

Le conseiller fédéral Schneider-Ammann n'est pas apparu très à l'aise dans le dossier agricole lors de la présentation publique du projet PA 2014-2017. On ne saurait en faire le reproche à un ministre débutant, tant l'agriculture est une matière complexe. Pourtant, en sa qualité d'ancien vice-président d'économiesuisse, M. Schneider-Ammann aurait eu l'occasion de se faire les dents sur la politique agraire. La puissante fédération dont il faisait partie se distingue en effet régulièrement par les leçons qu'elle se pique de donner à l'agriculture. Y aurait-il un pas entre la théorie et la réalité du terrain?

JEAN-LUC KISSLING

Crédit infos

ENFIN!

Vignerons et arboriculteurs, nous finançons les plantations et les reconstitutions de capital plantes!

Office de
crédit agricole

Jordils 3 - CP 128
1000 Lausanne 6
Tél. 021 614 24 33
Fax 021 614 25 01
oca@prometeerre.ch

Dans le cadre de la nouvelle politique agricole 2014-2017, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) prévoit une refonte complète du système des paiements directs. Le projet de loi vient d'être mis en consultation et sera traité par le Parlement dès cet automne. Selon le projet, les paiements directs seraient subdivisés en cinq catégories principales: «Sécurité de l'approvisionnement», «Paysage cultivé», «Biodiversité», «Bien-être des animaux» et «Qualité du paysage». Dans ce nouveau système, une part accrue des contributions sera liée à la fourniture de prestations spécifiques de la part des agriculteurs, sur une base volontaire. Parmi celles-ci figurent les contributions à la «Qualité du paysage».

PROJET PILETE DANS LA PLAINE DE L'ORBE

Afin de réfléchir aux modalités de rétributions des agriculteurs concernant ce domaine, l'OFAG a mis sur pieds quatre projets pilotes. Les cantons des Grisons, d'Argovie et du Jura ont été choisis pour traiter respectivement les thématiques de l'agriculture de montagne, des zones périurbaines et des pâturages boisés. Le canton de Vaud a pour sa part été chargé d'approfondir la question du paysage dans les conditions propres à l'agriculture de plaine. Le Service de l'agriculture de l'Etat de Vaud (Sagr) a mandaté Prométeerre pour mener à bien ce pro-

jet pilote. La Plaine de l'Orbe servira donc de laboratoire de réflexion et permettra ainsi aux agriculteurs du canton d'occuper une position de choix dans les débats sur la mise en place des mesures relatives à la «Qualité du paysage».

RÔLE DE L'AGRICULTURE SUR LE PAYSAGE

L'agriculture est historiquement – depuis la sédentarisation de l'Homme au néolithique – au centre de la construction du paysage. L'agriculteur défriche, creuse et plante. Les techniques et les types de cultures ne cessent d'évoluer, façonnant le paysage à travers les époques; les Romains ont introduit la vigne et le chanvre; au XIX^e siècle, la mécanisation de l'agriculture a entraîné d'importants bouleversements.

Depuis des siècles, l'agriculture d'une région doit composer avec les influences naturelles de son territoire (géologie, climat, érosion, etc.) de même qu'avec les influences humaines (démographie, gestion du territoire, évolution des techniques de production, etc.). La gestion locale de ces influences naturelles et culturelles est ce qui définit un paysage. En prenant en compte l'évolution historique des territoires, les projets «Qualité du paysage» doivent être l'occasion de mettre en valeur l'activité de la production agricole telle qu'elle existe.

OBJECTIFS ET DÉMARCHÉ DU PROJET

L'objectif du projet pilote de la Plaine de l'Orbe est double. D'une part, il s'agit, au niveau local, de réunir les différents acteurs concernés afin de réfléchir aux besoins, envies et stratégies de mise en valeur du paysage de la Plaine de l'Orbe. Pour ce faire, le Guide de projet établi par l'OFAG et Agridea préconise l'emploi d'une démarche participative. Un comité constitué d'une majorité d'agriculteurs, accompagnés de représentants des autorités communales, de la préfecture et du développement régional (ADNV) sera mis sur pieds. Dès l'automne 2011, il sera chargé de prendre des décisions de mesures paysagères sur la base des résultats de l'étude qui sera effectuée d'ici là. Le rapport du projet pilote devra quant à lui être rendu à la Confédération fin 2011 de façon à ce que les premières mesures puissent être mises en place au printemps 2012 déjà.

D'autre part, au niveau fédéral, le déroulement d'un projet pilote sur sol vaudois est l'occasion unique d'avoir une influence directe sur les démarches futures des projets «Qualité du paysage», de même que sur les types de mesures et leur système de rémunération. En effet, le projet pilote de la Plaine de l'Orbe sera suivi de près par l'OFAG, ce qui offrira aux agriculteurs du canton la possibilité de faire entendre leur voix avant la mise en place définitive des règles qui régiront ces projets.

L'édito



Sandro Culand
Anticiper

Le projet de révision de la loi sur l'agriculture PA 2014-17 vient d'être publié. L'essentiel des changements par rapport au régime en vigueur concerne comme prévu les paiements directs. Le nouveau système proposé a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreuses critiques. Le Conseil fédéral n'en a apparemment pas tenu compte et persiste dans une voie critiquable à plusieurs titres.

Au plan des missions tout d'abord, on ne voit pas comment il sera possible d'atteindre l'objectif, pourtant prioritaire, de maintenir le taux d'auto-approvisionnement d'une population qui va continuer de croître avec une politique qui favorise l'extensification et fait la part belle aux prestations écologiques. Il n'est pas admissible non plus que ces prestations environnementales additionnelles que l'agriculture est invitée à fournir soient financées par une réduction des paiements directs généraux existant. Enfin, l'aspect le plus dommageable du projet réside dans l'introduction des fameuses contributions à l'adaptation. Véritable attrape-nigaud, cette mesure n'est rien d'autre qu'une réduction différée de la rémunération actuelle des prestations d'intérêt général fournies par l'agriculture.

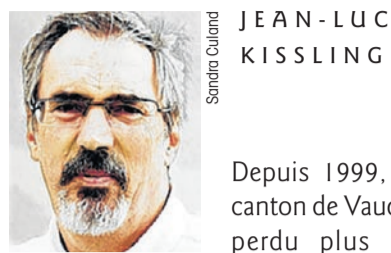
L'agriculture et ses organisations ont donc du pain sur la planche pour tenter d'améliorer ce projet, dans le cadre de la consultation qui vient d'être lancée puis lors des débats au Parlement. Il ne faut cependant pas se leurrer: la probabilité que ce nouveau système de paiements directs voie le jour est élevée. L'agriculture a donc tout intérêt à s'y préparer pour, le cas échéant, être capable d'en tirer le meilleur parti. C'est dans cet esprit que Prométeerre, parallèlement à son action déterminée sur le terrain politique, a choisi de participer activement au projet pilote «Qualité du paysage» décrit ci-contre.

LUC THOMAS



Un projet pour valoriser les paysages en tant que fruits de l'activité de production agricole existante.

L'agriculture vaudoise sous le feu de la statistique



JEAN-LUC
KISSLING

Depuis 1999, le canton de Vaud a perdu plus de 1'700 exploitations, 27,61% de ses effectifs, soit près de 2,9% par année. Corollaire de la réduction du nombre d'exploitations, les emplois dans l'agriculture régressent à un rythme approchant: de 17'594 emplois en 2000, on est tombés en 2009 à 13'389, soit une réduction de 2,66%/an.

UNE ÉVOLUTION QUI N'EST PLUS «SOCIALEMENT SUPPORTABLE»

Dans notre canton, la diminution du nombre de domaines agricoles comme du nombre d'emplois est plus rapide que la cadence jugée «socialement supportable», de 2,5% par an. Le rythme de l'exode rural sur Vaud est près de 60% plus rapide qu'en moyenne suisse. Les très petites exploitations ont disparu en premier. Il est toutefois préoccupant de constater dans notre canton la diminution massive des entreprises de 20 à 30 hectares, alors qu'au plan suisse, cette catégorie est en augmentation.

À quoi attribuer cet effritement? Le «grand canton agricole» est plus urbain que paysan; offre-t-il des possibilités de reconversion professionnelle plus variées qu'ailleurs? Surtout, l'orientation du Plateau vers les grandes cultures au détriment de la production animale permet de bénéficier plus largement du progrès technique. En un mot, les machines plus performantes prennent la place des hommes, dans un processus que chaque génération depuis le milieu du XIX^e siècle croit abouti.

REVENU GLOBAL DE LA BRANCHE SOUS PRESSION

Les comptes économiques sont le reflet du poids de la branche dans l'économie du canton. Selon la «comptabilité cantonale» du secteur, le revenu du secteur en 2009 est à la baisse en regard de 2008 (-3,3%). La diminution de la valeur de la production, due à la baisse du prix du lait n'a été compensée, globalement parlant, que partiellement par la hausse des paiements directs. Tant la production que le revenu net global des entreprises correspondent à la proportion de SAU du canton dans l'ensemble du pays (env. 11%). On remarquera à nouveau le coût relatif plus élevé des salaires versés (13,83% des salaires des employés agricoles en Suisse sont versés dans le canton de Vaud).

La valeur ajoutée brute d'un secteur économique correspond peu ou prou à sa part à la formation du PIB. Pour 2009, l'agriculture contribue à raison d'environ 1,28% au PIB vaudois. C'est plus que la part de l'agriculture suisse au PIB national (0,77%).¹ Conséquence de la perte de valeur de la production, le revenu net d'entreprise, qui correspond au revenu à disposition de la main-d'œuvre familiale, se réduit considérablement. Au plan suisse, 31% de moins entre 1990/92 et 2007/09, sans tenir compte de l'inflation.

À nouveau en fin d'année dernière, Prométerre a publié le rapport de son Observatoire économique. Quelques éclairages statistiques sur les entreprises agricoles du canton et la comparaison des résultats comptables vaudois à ceux de la moyenne suisse constituent le menu de base. Cette année, nous l'avons agrémenté par l'approfondissement de quelques facteurs de corrélation entre la grandeur de l'exploitation et les résultats obtenus.

Nombre d'exploitations dans le canton de Vaud et en Suisse, de 1999 à 2009

	VD 1999	VD 2008	VD 2009	VD en%/an 1999-2009	CH 1999	CH 2009	CH en%/an 1999-2009
< 3	1478	472	500	-6.62%	10068	6648	-3.40%
3 - 10	707	565	541	-2.35%	19561	13146	-3.28%
10 - 20	1202	752	715	-4.05%	25808	19865	-2.30%
20 - 30	1317	1002	948	-2.80%	11474	11554	0.07%
30 - 50	1074	1171	1148	0.69%	5559	6937	2.48%
> 50	212	374	407	9.20%	1121	1884	6.81%
Total	5990	4336	4259	-2.89%	73591	60034	-1.84%

Sources: Office fédéral de la statistique (OFS); SCRIS

Comptes économiques et régionaux de l'agriculture vaudoise et suisse (en milliers de francs)

	VD 1999	VD 2008	VD 2009	VD 2010	CH 2009	VD/CH en% 2009
Production de la branche agricole	1'355'155	1'239'461	1'195'750	1'155'115	10'695'389	11.18%
- Consommation intermédiaire	617'694	676'815	670'743	657'815	6'590'182	10.18%
= Valeur ajoutée brute	737'461	562'646	525'007	497'300	4'105'207	12.79%
- Consommation de capital fixe	208'444	231'656	234'714	231'193	2'284'405	10.27%
= Valeur ajoutée nette	529'017	330'990	290'293	266'107	1'820'802	15.94%
+ Paiements directs	196'079	232'818	253'340	260'902	2'836'529	8.93%
- Autres impôts sur la production	984	9'295	8'693	9'197	139'053	6.25%
= Revenu des facteurs	724'112	554'513	534'940	517'812	4'518'278	11.84%
- Rémunération des salariés	178'016	178'300	173'292	174'704	1'252'708	13.83%
= Excédent net d'exploitation	546'096	376'213	361'648	343'107	3'265'570	11.07%
- Fermages	25'951	24'028	23'676	23'677	203'467	11.64%
- Intérêts à payer	17'100	26'810	22'982	23'866	234'295	9.81%
+ Intérêts à recevoir	2'815	1'781	1'225	1'096	12'214	10.03%
= Revenu net d'entreprise	505'860	327'156	316'215	296'660	2'840'022	11.13%

Source: OFS



«La statistique est l'art de dépouiller les chiffres de toute la réalité qu'ils contiennent» R. de Gourmond

¹ Ces indications proviennent de données qui ne figurent pas dans le tableau.

Résultats globaux suisses (ART) et vaudois (Fidasol)

	DÉPOUILLEMENT CENTRALISÉ ART			APPROCHE STATISTIQUE FIDASOL		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
NB d'exploitations de l'échantillon	3'328	3'376	3'372	1'059	1'015	1'022
SAU	20.31	20.44	20.69	30.30	30.33	31.19
Surface en fermage	8.97	9.34	9.36	15.94	16.73	17.3
Actif total	821'324	825'000	859'543	781'190	796'937	808'514
Capital propre de l'exploitation	424'214	432'591	446'492	460'045	476'476	477'158
Prestations brutes totales	242'566	254'343	255'656	291'474	302'301	309'702
dont paiements directs	52'220	51'522	57'924	66'940	67'175	75'920
Coûts réels	181'424	190'197	195'351	217'563	229'935	235'267
Revenu agricole	61'143	64'147	60'305	73'911	72'366	74'435
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	12'345	12'675	9'912	13'387	13'961	10'593
Revenu du travail	48'799	51'472	50'393	60'524	58'405	63'842
Unités de main-d'œuvre familiale (UTAF/expl.)	1.24	1.23	1.22	1.21	1.22	1.22
Revenu du travail par UTA familiale	39'488	41'732	41'184	50'020	47'745	52'330

Source: dépeillement centralisé des données comptables ART/données Fidasol et propres calculs

REVENUS INDIVIDUELS D'EXPLOITATION SUPÉRIEURS À LA MOYENNE SUISSE

La prestation brute totale, c'est pour ainsi dire le chiffre d'affaires de l'entreprise. Elle équivaut aux quantités vendues multipliées par les prix, à quoi s'ajoutent les paiements directs. L'exploitation vaudoise fournit des prestations brutes pour quelque Fr. 50'000.- de plus que la moyenne suisse. À l'heure du compte du revenu agricole, on n'en retrouve plus que Fr. 8'000.- à Fr. 14'000.-, selon les conditions climatiques de l'année. Et alors? La différence? Voyez les coûts réels. De Fr. 30'000.- à Fr. 40'000.- supérieur à la moyenne suisse, ils sont dus en partie à la surface plus grande de l'exploitation, mais aussi (cela n'apparaît pas dans ce tableau) à des charges de main-d'œuvre et de structures plus élevées. La structure particulière des exploitations vaudoises, axées principalement sur les grandes cultures au détriment des productions animales intensives, conduit en général à des résultats individuels inverses de ceux de la moyenne suisse. C'est le cas en 2009 également. Alors qu'en moyenne suisse les revenus agricoles moyens par exploitation se sont contractés de 6%, les revenus agrico-

les des comptabilités de Fidasol se sont accrus de 2,85%. En moyenne cantonale, la baisse des prix des porcs et la baisse du prix du lait ont eu une importance relative moins forte. Mais il va de soi que les exploitations de ces branches de production ont, elles, subi de plein fouet les baisses de prix.

UNE GRANDE SURFACE NE GARANTIT PAS LE SUCCÈS FINANCIER

À l'exception des entreprises de cultures spéciales, les exploitations les plus grandes en surfaces enregistrent en moyenne des revenus plus élevés. Mais l'étendue de l'exploitation explique-t-elle à elle seule ces meilleurs résultats? Pour en avoir le cœur net, nous avons analysé le coefficient de corrélation permettant d'évaluer la relation entre la SAU et les principaux résultats économiques. La corrélation entre la SAU et le revenu agricole de l'exploitation est la plus significative dans le groupe d'exploitations principalement axé sur la vente du lait (lait commercialisé selon la nomenclature ART). Le facteur R² atteint 0,4345 (groupe 1 ci-dessous). Dans cette catégorie d'exploitations, la variation du revenu agricole d'une exploitation à l'autre s'explique à raison de 43% par

Le rapport de l'Observatoire économique de Prométerre (décembre 2010) est disponible au 021 614 24 36 ou à l'adresse jl.kissling@prometerre.ch

la variation de la SAU. D'autres facteurs interviennent pour 57% de la variation. Pour les exploitations de cultures spéciales ou celles axées sur la transformation (élevage de porcs

et de volailles), la corrélation est pratiquement inexistante. Cela apparaît logique, s'agissant d'entreprises viticoles ou maraîchères qui, dans une grande mesure, transforment leur

production (viticulture), vendent en direct (maraîchage) ou produisent viande et œufs dans des ateliers dits hors sol. Dans ces cas, la grandeur de l'exploitation est secondaire en regard des activités de mise en valeur de la production.

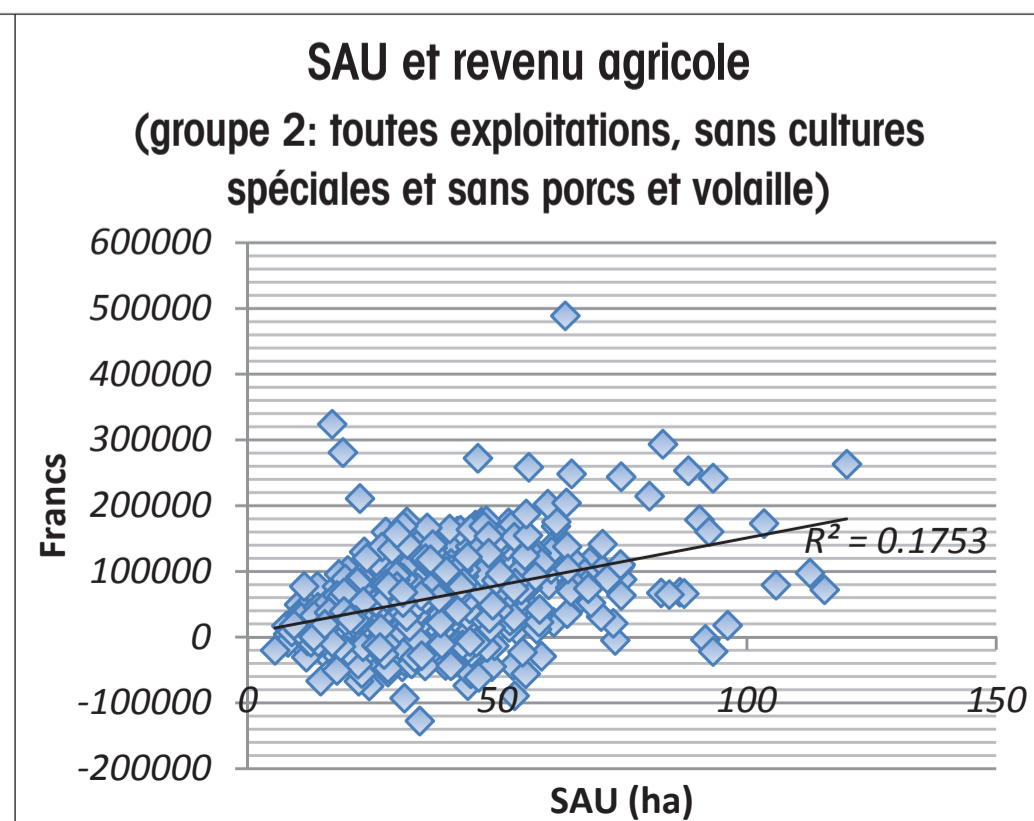
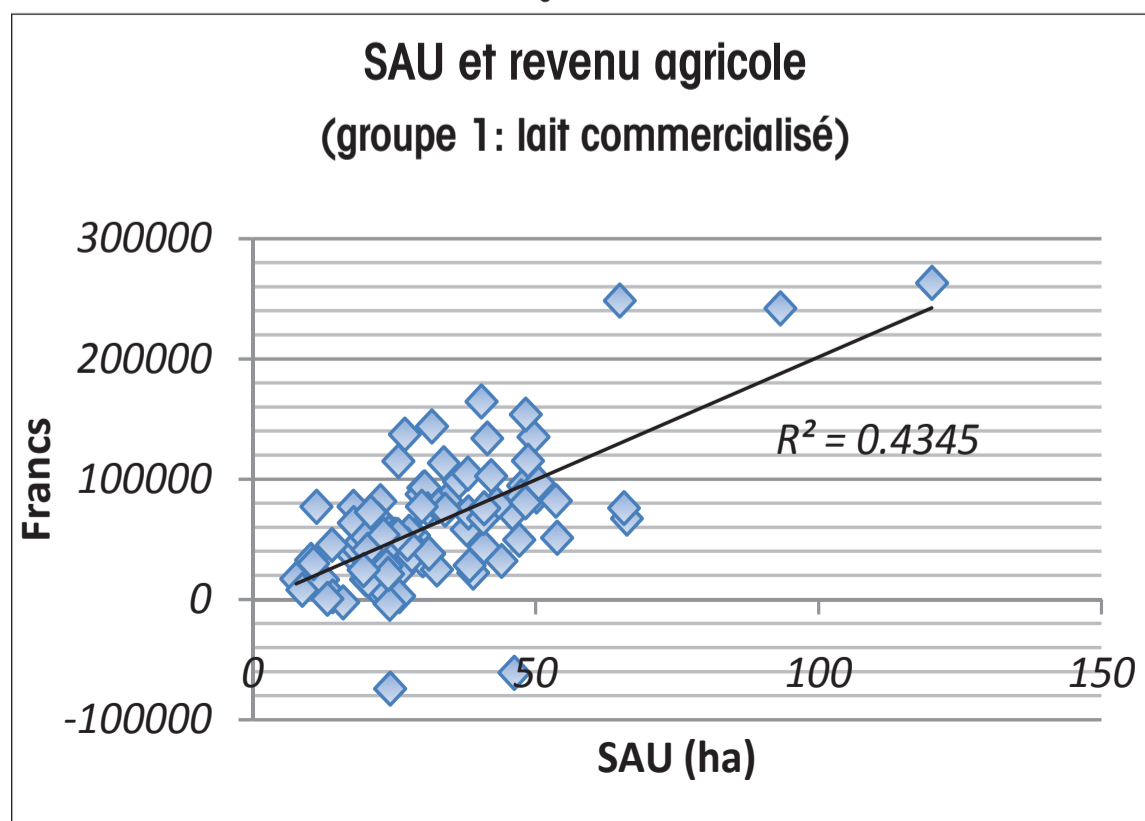
Il est évident que les structures d'exploitation jouent un rôle important dans l'obtention du revenu. Plus l'exploitation est grande, plus les revenus croissent. Toutefois, en moyenne de toutes les exploitations – sans les cultures spéciales, ni les élevages de porcs et volaille – la corrélation n'atteint que 17,53% (groupe 2 ci-dessous). Cela signifie que 82% de la variation du revenu s'explique par d'autres facteurs que la surface. L'hétérogénéité des revenus d'exploitation dépend d'autres paramètres tels que l'organisation d'entreprise, le mode d'exécution des travaux, les canaux d'écoulement, le savoir-faire de l'exploitant et de sa famille. Ce

constat a ceci d'encourageant qu'il ne condamne aucune exploitation agricole en raison de sa taille. La recherche systématique de l'agrandissement des exploitations, qu'elle soit le fait

„ La recherche systématique de l'agrandissement des exploitations n'est pas le paramètre miracle de la survie de l'agriculture „

de la volonté politique ou de la stratégie de l'exploitant, n'est ainsi pas le paramètre miracle de la survie de l'agriculture (JLK).

Facteur de corrélation entre la SAU et le revenu agricole



Source: données Fidasol et propres calculs

Halle Romande: coup d'accélérateur pour les produits du terroir romand!



Suzanne Gabriel

A l'origine de ce projet, quatre constats:

- les produits des marques romandes peinent à élargir leur zone de diffusion, généralement confinée à la région de production;
- la fédération Pays romand-Pays gourmand (PRPG) essaie depuis plusieurs années de développer un concept logistique afin de mieux faire circuler les spécialités des marques de terroir d'un canton à l'autre;
- beaucoup de restaurateurs, de commerçants et de consommateurs sont à la recherche d'un lieu où s'approvisionner en produits du terroir authentiques et de qualité;
- l'effort de certifier tous les produits porteurs des marques cantonales ou régionales romandes doit être valorisé sur le plan commercial.

OBJECTIFS

La Halle Romande, par ses divers services et prestations, permettra de donner une nouvelle impulsion à la promotion des produits certifiés des six cantons romands et du Jura bernois. D'autres organisations de producteurs pourront y adhérer, à l'exemple des Marchés paysans et de Bio Vaud, déjà en lice, ainsi que des producteurs individuels intéressés à offrir de nouveaux débouchés à leurs spécialités.

A l'intérieur de la halle, les cantons disposeront de leur propre espace et d'une visibilité individualisée pour leurs divers produits. Ils pourront y placer une soixantaine d'articles labellisés de leur marque. D'une manière générale, le concept de cette nouvelle offre commerciale est basé sur la provenance et la saisonnalité.

Le site répondra à diverses fonctions:

- vente
- stockage
- transit (crossdocking, lire l'encadré ci-contre)
- préparation de paniers et de mets pour le service traiteur.

SIX SECTEURS D'ACTIVITÉS

La mise en œuvre de la Halle Romande est planifiée sur trois ans. Celle-ci sera organisée en six secteurs d'activités. Elle démarrera cette année avec le service traiteur, la vente de paniers frais et de paniers cadeaux, les livraisons aux commerces et entreprises, le stockage. Par la suite, dès 2012, on y développera la vente directe et la vente en ligne. Le site internet www.halle-romande.ch sera ouvert d'ici quelques semaines: les internautes pourront y connaître l'offre du moment et, ultérieurement, passer commande.

SERVICE TRAITEUR

La Halle Romande disposera d'une cuisine professionnelle où s'activeront les membres des Paysannes vaudoises travaillant pour le service traiteur de ProTerroir. L'équipe, forte d'une trentaine de collaboratrices régulières, y préparera les divers buffets et mets pour des apéritifs et autres occasions. Jusque-là exclusivement vaudoise, la

D'ici quelques mois, ProTerroir inaugurera la Halle Romande au cœur de Lausanne (lire Agri du 4 mars 2011). Cet ancien garage sur trois étages servira de vitrine et de centrale de distribution aux produits du terroir romand. Un véritable pôle stratégique au service des producteurs et des marques régionales de terroir des cantons romands et du Jura bernois (fédérées sous la bannière Pays romand-Pays gourmand).

palette de produits sera élargie à l'offre romande proposée par les différentes marques régionales. Les clients (collectivités publiques, entreprises, privés) auront ainsi le choix entre délices vaudois ou saveurs romandes!

PANIER FRAIS

La Halle Romande proposera chaque semaine un panier de fruits et de légumes frais, dont le contenu sera présenté sur le site internet. Commandés en ligne ou à la Halle, ces paniers pourront être pris directement à la Halle ou livrés chez les particuliers de même que dans les entreprises qui les emploient. Les clients auront la possibilité de compléter le panier type par des produits de leur choix disponibles à la Halle.

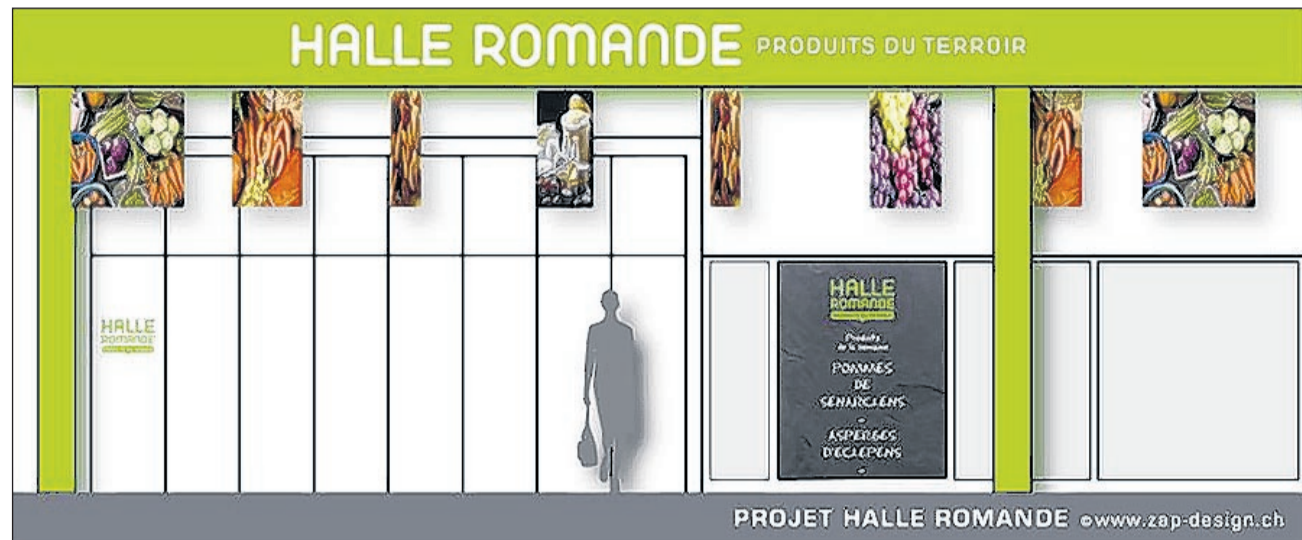
PANIER CADEAUX

Les paniers cadeaux seront eux aussi préparés à la Halle Romande. ProTerroir continuera de proposer ses assortiments de Produits du Terroir vaudois sur son site, tout en élargissant l'offre aux paniers romands. Fromages, charcuteries, confitures, vinaigres, huiles, jus de pommes, vins, un bel éventail de délices régionaux garniront ces paniers gourmands. Actuellement, ProTerroir commercialise près de 2'000 paniers par an. Ce créneau a le vent en poupe et devrait encore progresser avec la Halle Romande.

VENTE DIRECTE

Dans une deuxième phase, la Halle Romande ouvrira ses portes au public. Les particuliers pourront venir y faire leurs emplettes en produits des marques romandes.

Selon les projections des autorités du canton, l'Ouest lausannois est appelé à se développer fortement d'ici 2020: 70'000 habitants et emplois supplé-



La Halle Romande doit donner une nouvelle impulsion aux spécialités de terroir des cantons romands.

mentaires y sont attendus. Dès 2014, l'Etat de Vaud entamera les travaux de construction de la ligne de tramway pour relier la gare de Renens à Lausanne-Flon. Les lignes de bus seront également renforcées. C'est dire que le quartier où s'implante la Halle devrait offrir un important potentiel de consommateurs, habitants ou pendulaires.

VENTE EN LIGNE

La Halle Romande vise aussi à se profiler dans le trend de la vente en ligne

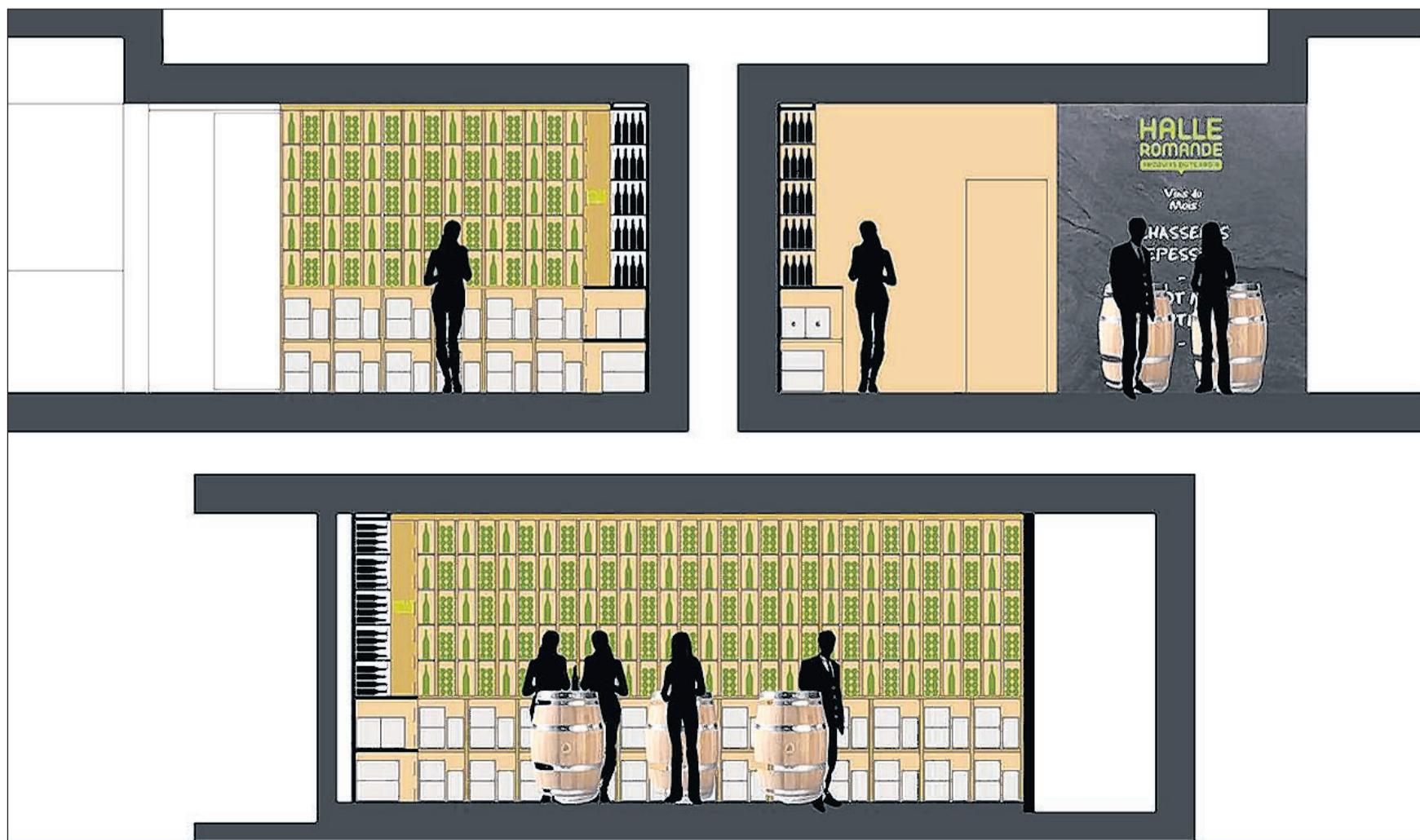
des produits du terroir, en permettant aux internautes de faire leurs emplettes au gré de leurs envies d'un simple clic. Toutefois, cette prestation – qui exige une logistique parfaitement rodée – est encore à l'étude et ne sera proposée qu'à partir de 2012 au mieux.

Par ce projet de Halle Romande, inscrit dans la mouvance de la «web génération», Prométerre et ProTerroir veulent inciter les producteurs à commercialiser des produits en phase avec leur époque, susceptibles de plaire

aux jeunes consommateurs. L'idée est aussi d'encourager les 25-45 ans à acheter des produits de proximité via les outils qu'ils ont l'habitude d'utiliser: internet, smart phones, etc. Urbain et trendy, le concept de la Halle donnera une autre image du terroir, il renouvellera la carte de visite de l'agriculture vaudoise et romande.

Crossdocking

Dans le but de faciliter la circulation des produits du terroir d'un canton romand à l'autre, ProTerroir envisage de pratiquer le «crossdocking», terme qui se traduit littéralement par «passage à quai». Cette technique logistique permet de faire transiter les produits sans les stocker, en gérant en flux tendus les arrivées et les départs des marchandises. La Halle Romande agira en quelque sorte comme une plaque tournante. Voilà comment le système fonctionnera: les responsables des marques de terroir regroupent les commandes de produits de leur région et organisent la livraison à la Halle Romande, à Lausanne. Le transporteur amène la marchandise (répartie sur des palettes par régions de destination) à jours et heures fixes: jeudi de 7 h à 9 h par exemple. Chaque canton/région procède de la même manière. Une fois à Lausanne, les produits sont échangés selon les commandes gérées par le personnel de la Halle. Deux heures plus tard, les livreurs peuvent repartir chacun avec les marchandises à livrer dans leur région.



Une place de choix sera réservée à la promotion et à la vente des vins.